

Les Koalas mettent le feu au Critérium

RALLYE ■ Lors de l'épreuve jurassienne, Thierry Krummenacher et Timothée Ray ont brillé. Stéphane Gobalet a été contraint à l'abandon.

«Ce n'était pas facile au départ, glisse Timothée Ray. Lors de la première spéciale, j'ai fait une touche et, tout le vendredi soir, je n'ai pas pu rouler correctement. Même sur les lignes droites, la voiture se montrait capricieuse.» Heureusement, la pièce cassée a pu être remplacée et, dès le samedi matin, les choses ont été de mieux en mieux. «A un moment donné, après quelques réglages, la voiture est devenue merveilleuse et j'ai pu finir en beauté», explique-t-il, ravi. Passé par tous les états d'âme, il a empêché un succès inespéré non seulement dans sa classe, A2, mais également dans le groupe A toutes cylindrées confondues. Pas mal! «Nous avons presque tout raflé», rigole-t-il encore.

Et pour cause, sa belle performance s'accompagne de celle de son coéquipier au sein du Koala Rally Team, Thierry Krummenacher. «Beaucoup de ténors de la catégorie sont sortis ou ont connu des problèmes mécaniques, lance ce dernier. Au final, je me suis retrouvé deuxième!» Une belle revanche pour celui qui, l'année dernière, avait terminé le Critérium jurassien... dans une bête botte de paille.

De son côté, Stéphane Gobalet n'était pas en veine: «Le potentiomètre des gaz s'est cassé et j'ai dû abandonner. En plus, j'ai eu des ennuis au contrôle du bruit et je vais devoir m'acquitter d'une amende, mais j'ai fait recours.» Sale week-end pour le Bavoisan.

LIONEL PITTET ■



Timothée Ray est monté en puissance pour finalement s'imposer! www.project-diffusion.ch

Le koala, une espèce en voie de disparition? En tout cas pas dans le petit monde du rallye helvétique. Timothée Ray et Thierry Krummenacher (Koala Rally Team), plutôt que de s'éteindre, ont carrément mis le feu au Critérium

jurassien, qui s'est déroulé le week-end dernier. Respectivement premier (en A2) et deuxième (en N2), les deux Nord-Vaudois ont livré des performances de choix. Stéphane Gobalet (R2) a, lui, été contraint à l'abandon.